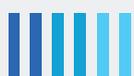




Alterner pour mieux lutter contre les maladies

- Efficacité sécurisée
- Double mode d'action



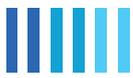
Invictus®

FICHE TECHNIQUE MULTICULTURES

Pour en savoir plus, n'hésitez pas à vous rapprocher de votre technicien habituel ou à consulter le site www.ascenza.fr



ASCENZA®
— FARMING YOUR FUTURE —



Invictus®

Composition : 250 g/L de difénoconazole – FRAC : 3 - Concentré émulsionnable (EC)

Le difénoconazole possède un champ d'action étendu et permet la construction de programmes à large spectre. Il agit en profondeur et protège l'ensemble de la végétation.

ACTION SYSTÉMIQUE ET TRANSLAMINAIRE

- ✓ Protection des organes néoformés
- ✓ Pénétration rapide dans les organes cibles à protéger

MULTI-CULTURE

- ✓ INVICTUS® contrôle 14 maladies sur 35 cultures

PRÉCAUTIONS D'UTILISATION

Délai de rentrée : 24 heures

Application : respecter les alertes des BSV pour le suivi des contaminations et l'application des traitements.

Pulvérisation : adapter le volume de bouillie en fonction du stade de développement du végétal et du matériel de pulvérisation utilisé.

Remarque sur la gestion des résistances : pour prévenir les risques de résistance, alterner ou associer des substances actives issues de familles chimiques différentes ou avec des modes d'action différents.

FORMULATION HAUTE PERFORMANCE

- ✓ Formulation EC de référence
- ✓ À l'abri du lessivage en 2 heures

SOUPLESSE D'UTILISATION

- ✓ INVICTUS® est une solution d'alternance pour les programmes de protection raisonnée

TABLEAU DES USAGES

CULTURES	CIBLES	DOSE MAXIMUM D'EMPLOI	NOMBRE MAXIMUM D'APPLICATIONS	STADE D'APPLICATION	ZNT AQUATIQUE	DÉLAI AVANT RÉCOLTE (DAR)	
CULTURES LÉGUMIÈRES							
Asperge	<i>Stemphylium vesicarium</i> , rouilles	0,5 L/ha	3/an	À partir du stade BBCH 39	5 m dont DVP 5 m	-	
Betterave potagère	Cercosporiose, maladie des taches foliaires, ramulariose, rouilles		2/an		5 m	28 jours	
Brocolis	<i>Alternaria</i> sp., <i>Mycosphaerella</i> sp., <i>Phoma</i> sp.		3/an		À partir du stade BBCH 19	5 m dont DVP 5 m	14 jours
Carotte	<i>Alternaria</i> sp., cercosporiose, oïdium				À partir du stade BBCH 39	5 m	
Céleri rave	<i>Alternaria</i> sp., cercosporiose, oïdium						
Céleri-branche	<i>Alternaria</i> , cercosporiose, cladosporiose, septoriose, <i>Stemphylium</i> sp., <i>Phomopsis</i>						
Chicorée Witloff Production de Racines	<i>Alternaria</i> sp., oïdium, rouilles		1/an				30 jours
Choux fleurs, choux pommés, choux de Bruxelles	<i>Mycosphaerella</i> sp., <i>Phoma</i> sp., <i>Rhizoctonia</i> sp.		3/an		À partir du stade BBCH 19	5 m dont DVP 5 m	14 jours
Persil à grosse racine	Cercosporiose, <i>Alternaria</i> sp., oïdium				À partir du stade BBCH 39	5 m	14 jours
Salsifs, scorsonères	Cercosporiose, <i>Alternaria</i> sp., oïdium				À partir du stade BBCH 19	5 m dont DVP 5 m	7 jours
Tomates sous serre et plein champ	Maladies des taches brunes, pourriture grise, Sclérotiniose						
ARBORICULTURE							
Cerisier	Monilioses		0,3 L/ha	2/an	-	20 m	7 jours
Pêcher, nectarinier	Monilioses, oïdium						
Pommier, Poirier	Tavelure(s)	0,15 L/ha	3/an				
Prunier	Monilioses	0,3 L/ha		10 jours			

* Utilisable aussi sur lin textile, plantes à parfum, aromatiques et médicinales non alimentaires et vigne. Avant l'utilisation d'INVICTUS® sur les PPAM, il est impératif de contacter l'ITEIPMAI pour préciser les conditions d'utilisation. Pour l'ensemble de ces usages et cibles, merci de vous référer à l'étiquette.

INVICTUS® : AMM n°20190047 – 250 g/L de difénoconazole - Concentré émulsionnable (EC). © Marque déposée et détenteur d'homologation : ASCENZA. Distribué par ASCENZA, 27 avenue Carnot - Immeuble South Station - 91300 MASSY - www.ascenza.fr - Tél : 01 69 53 98 89. Distributeur de produits phytopharmaceutiques à usage professionnel.

Respecter les précautions d'emploi. Lire attentivement l'étiquette avant toute utilisation et respecter strictement les usages, doses, conditions et précautions d'emploi. Avant toute utilisation, assurez-vous que celle-ci est indispensable. Privilégiez chaque fois que possible les méthodes alternatives et les produits présentant le risque le plus faible pour la santé humaine, animale et pour l'environnement, conformément aux principes de la protection intégrée. Consultez le site <http://agriculture.gouv.fr/ecophyto>. Annule et remplace toute version précédente. Pour les usages autorisés, doses, restrictions d'emploi et contre-indications se référer à l'étiquette du produit ou www.phytodata.com. Octobre 2023.

P260 Ne pas respirer le brouillard de pulvérisation. P280 Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage (se reporter au livret de l'étiquette pour le détail des protections aux différentes phases). P331 Ne pas faire vomir. P301 + P310 En cas d'INGESTION : appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/médecin. P305+P351+P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. P501 Eliminer le contenu/récipient dans une installation d'élimination des déchets agréée.



EUH066 L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau. EUH401 Respectez les instructions d'utilisation pour éviter les risques pour la santé humaine et l'environnement.

H304 Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires. H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

H373 Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée. H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

ATTENTION



PRODUITS À USAGE EXCLUSIF DES PROFESSIONNELS : UTILISEZ LES PRODUITS PHYTOSANITAIRES AVEC PRÉCAUTION. AVANT TOUTE UTILISATION, LISEZ ATTENTIVEMENT L'ÉTIQUETTE ET LES INFORMATIONS CONCERNANT LE PRODUIT.